

**ATTENTION**  
**VOL DE RTT**  
**à la RATP, c'est possible !**

**Après l'annonce du 1<sup>er</sup> Ministre de supprimer 2 jours fériés, la Direction en rajoute sur "l'addition 2026", déjà trop salée du Gouvernement !**

Depuis la mise en place des RTT en 2001 à la RATP, la Direction constate aujourd'hui que les jours acquis, au titre des 35h, n'étaient pas systématiquement consommés dans l'année.

C'est parfois le choix de l'agent, mais aussi très souvent, du fait d'une intensification de la charge de travail à force de réorganisations à outrance dans les services et les Directions. Les projets et les tâches se concentrent à chaque fois sur moins de personnel... C'est ça la productivité !

Il en résulte aujourd'hui des repos flottants qui s'accumulent sur les comptes de temps que la Direction dit ne pas pouvoir maîtriser économiquement.



**La Direction, en droite ligne avec la politique du Gouvernement sur sa volonté de supprimer des jours fériés, prend la décision unilatérale d'écarter les RTT de l'année N-1 qui ne seraient pas pris au 31 mars de l'année suivante.**

Ce brutal et unilatéral écartage remet en cause le principe des 35h. Les agents ont travaillé pour générer des RTT, **les écarter revient à avoir travaillé gratuitement. Nous ne sommes pas des bénévoles !**

## **Ce que revendique la CGT :**

**Le passage aux 35h, en 2001, a permis l'embauche de plus de 4 000 nouveaux agents supplémentaires (source Bilan Social RATP).**

**Ainsi, plutôt qu'augmenter le temps de travail, nous revendiquons la mise en place de la semaine de 32h en 4 jours pour travailler tous et mieux !**

### **ET SUR LA LÉGALITÉ DE CETTE DÉCISION UNILATÉRALE :**

Même s'il existe le Compte Epargne Temps (CET), pour y stocker un volume restreint de RTT, nous avons saisi nos conseils juridiques pour opposer à la Direction un retour à l'usage dans l'entreprise qui garantit les repos acquis.

Tous concernés, et si tu l'es directement (régime des repos flottants), nous t'invitons à exprimer ta désapprobation auprès de ton ou ta délégué.e CGT et dans ton collectif de travail.



**Concrètement, cette mesure cynique permet à la Direction d'atteindre ses objectifs de productivité en embauchant toujours moins, jusqu'à nous faire travailler gratuitement. ■**

